

LETTRE D'INFORMATION

17 avril 2020

De la part du Vicaire général

Chers amis

Merci pour toute l'énergie déployée pour accompagner au mieux les diocésains jusqu'aux fêtes de Pâques. De nombreux échos nous sont parvenus montrant combien ont appréciés le lien maintenu pour aller au coeur de la foi dans ces temps difficiles. Il nous faut maintenant habiter les prochaines semaines en déployant notre service portés par cette joie de Pâques, tout en continuant à observer les règles de confinement de manière exemplaire, même si nos esprits se tournent évidemment vers la suite.

Lundi prochain, le 20 avril, **Mgr de Moulins-Beaufort** aura un entretien avec Matignon, et le lendemain est prévue une réunion du **Conseil Permanent** de la Conférence des Evêques, qui - espérons-le- donnera des consignes plus précises quant aux dispositions à venir pour nos communautés. Le souci premier des évêques est la reprise des célébrations dominicales, mais il est très possible qu'elles soient limitées au niveau du nombre de participants. Il faut se préparer à ce que le déconfinement ne soit pas aisé.

Pour les semaines qui viennent, plusieurs remarques, avec le souci d'avancer de manière coordonnée :

1. **Continuer le soutien aux personnes fragilisées** : soutien par la prière, par téléphone et mail. Un **numéro d'appel national** a été mis en place avec 200 écoutants mobilisés par la CEF et par la CORREF (conférence des religieux et religieuses en France). Certains diocésains y contribuent. Ecoute et soutien spirituel au : **0 806 700 772**, de 8h à 22h, 7/7. Il vient s'ajouter aux permanences d'écoute qui sont assurés par certaines paroisses et communautés religieuses du diocèse.

CONTACT

EVEQUE@VALENCE.CEF.FR - VICAIRES.GENERAL@VALENCE.CEF.FR

Une attention particulière doit continuer à être portée vers les plus fragiles, les plus isolés, marginalisés. Des fidèles participent aux actions d'associations diverses. Merci pour ce service de la charité. A Valence, une famille de migrants a été prise en charge par un collectif appuyé par le diocèse pour trouver une solution de logement. **Pierre Fontaine**, responsable Diaconie et Soins, se tient à votre écoute (06 47 01 56 97).

2. **Les sacrements**

Les baptêmes et confirmation d'adultes pourront être célébrés en paroisse, dès que vous le jugerez pertinent. Une délégation sera donnée par l'évêque pour célébrer leur confirmation.

Les confirmants adultes : un décret sera publié permettant la célébration par les curés en paroisse. Bien transmettre à l'équipe du catéchuménat les noms et coordonnées des confirmants adultes, et qu'ils envoient leur lettre à l'évêque. L'équipe du catéchuménat va transmettre un **temps de préparation à vivre à la maison** pour remplacer la récollection du 10 mai.

La confirmation des jeunes : que les groupes voient au cas par cas avec l'évêque.

Pour les baptêmes d'enfants et les mariages, des paroisses ont déjà fait le choix de reporter à l'été ou plus tard. Dans l'attente de consignes par les autorités publiques, il est trop tôt pour confirmer fermement des dates aux familles.

Pour le sacrement de réconciliation, nous rappelons qu'il n'est pas opportun de tenir des permanences publiques dans les églises ou cures qui créeraient un flux faisant sortir les fidèles de leur confinement.

3. **Les funérailles**

De nombreux temps de prière ont été célébrés directement dans les cimetières, avec un nombre limité de personnes. Beaucoup de familles ont exprimé le désir de célébrer des messes anniversaires à la sortie du confinement. En plus des restrictions possibles, quelques questions sont bonnes à partager : quel accompagnement des familles ? Comment les aider à faire un chemin de deuil ? Quelles célébrations imaginer, pour un ou plusieurs

défunts ? Faudra-t-il prévoir dans les paroisses une célébration à l'intention de tous les défunts de cette période ? **Quel est votre avis** ? Merci de nous en faire part. Bien sur tout sera conditionné par les mesures restrictives à venir. Prudence.

4. **Les mesures administratives et financières.**

Tous les salariés du diocèse ont été mis en **chômage partiel**, avec pour certains des heures de télétravail quand cela s'est avéré possible et nécessaire. **Soutenez** bien les animatrices relais ou secrétaires qui produisent beaucoup de contenus et assurent des liens avec les familles et les paroissiens. A la **maison diocésaine**, un roulement a été mis en place au niveau de **l'économat** pour la gestion des affaires. Christine Menard réceptionne le **courrier** et assure aussi son poste. Le courrier de la **Chancellerie** est géré par Angélique Berruyer. Merci de bien **anticiper** pour les dossiers de mariage qui seraient à compléter ou à transmettre dans d'autres diocèses.

5. **Les ressources des paroisses et du diocèse**

L'impact sur les ressources des paroisses et du diocèse est **préoccupant**. Quêtes et casuels ne rentrent plus et le Denier n'a pas pu profiter de l'audience des Rameaux. **Merci de sensibiliser** régulièrement les fidèles sur la possibilité d'aider maintenant l'Eglise à accomplir sa mission, en particulier par le don en ligne. A ce jour, au niveau du **Denier**, nous sommes à **-15,47 %** par rapport à avril 2019. La part des prélèvements automatiques est de 45 %. Les montants des dons en ligne à fin mars est à un peu plus de 10 000 € (contre un peu de plus de 6 000 à fin mars 2019).

6. **Les informations**

Si les sites des paroisses sont mis à jour, si des newsletters circulent, nous avons eu pas mal de retour de personnes passant devant les églises ou panneaux d'affichages paroissiaux, et n'y trouvant aucune information ou ancienne. Cela ne fait pas un bel effet et n'est pas pratique pour les personnes qui ne sont pas connectées.

7. **Imagine ton diocèse et ta paroisse après...**

Nous allons mettre à votre disposition sur le site un **formulaire** avec une grille de questions sur lesquels il sera important de donner votre avis. Par exemple : *Que retirons nous déjà de cette expérience pour nos paroisses et notre diocèse, pour nos fonctionnements, les ressources, les outils numériques de gestion de bases de données ? Quels sont les besoins qui sont apparus ? Quel changement proposer ? Etc...* Un peu d'intelligence collective pour ne pas repartir tête baissée comme avant...

8. **Un temps favorable à ...**

Un temps utile à la lecture, à l'approfondissement personnel, à la formation... **pour vous et à proposer à tous**... A côté des messes, il est utile de proposer la prière de la Liturgie Des Heures, mais aussi des temps de formation... Diversifiez et partagez vos initiatives !

9. **Avec notre évêque...**

Le **rendez vous du mercredi** avec une vidéo de notre évêque sur le site du diocèse (la forme va varier). **Notez aussi le 1er mai, un temps de prière pour les vocations de 21h à 22h** : rien de retransmis, mais une communion dans la prière et des propositions sur le site.

10. **Merci de diffuser cette note** largement à tous les responsables de la paroisse

11. **Et pour la route... une hymne pascalle**

Saint Ambroise : « Que peut-il y avoir de plus sublime ? Que la faute demande grâce, que la charité dissipe la crainte, et que la mort restitue une vie nouvelle ... »

Dans la joie de Pâques,

Fraternellement,

P. Guillaume TEISSIER, vicaire général